

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2021

Groupement forestier Broye-Vully



Mot du président

Mesdames et Messieurs les Membres du GFBV,

Sous cet acronyme se constituait en 2019, le Groupement forestier Broye-Vully. Cette entité intercantonale née de la fusion du Groupement forestier Payerne-Avenches GPA et de la Corporation forestière de la Basse-Broye est aujourd'hui un acteur incontournable avec la mission de veiller à la bonne santé de 1973 hectares de forêts publiques entre la Broye et le Vully.

Vous avez aujourd'hui entre vos mains le premier rapport annuel de gestion rédigé sous cette forme. Son objectif est non seulement de vous renseigner de la manière la plus précise possible sur les activités du Groupement forestier Broye-Vully GFBV durant l'année 2021 mais également de permettre à l'ensembles des autorités communales issues des dernières élections de mieux faire connaissance avec le Groupement forestier Broye-Vully qui entretient vos forêts et gère votre patrimoine forestier.

Qu'il me soit permis dans ce mot introductif de réitérer mes remerciements à toutes les personnes qui ont œuvré à la constitution du GFBV et en particulier à son premier président, M. Philippe Liechi. Je laisserai au directeur du GFBV, M. Pierre-Alain Crausaz, le soin de synthétiser dans son propos introductif l'année 2021. Néanmoins comme l'occasion m'est ici donnée, je tiens également à remercier le comité pour son soutien et sa disponibilité ainsi que l'ensemble du personnel pour son dynamisme et son professionnalisme. Avec un tel comité et une telle équipe forestière, on ne peut que partir gagnant !

En conclusion, le GFBV est non seulement un trait d'union forestier entre la Broye vaudoise, fribourgeoise et le Vully mais plus encore un pont aussi solide que du chêne entre nos deux districts.

Mot du directeur

L'année 2021 fut particulière : nos triages forestiers ont notamment connu des inondations au bord des Lacs de Neuchâtel et Morat et la tempête sur la forêt de l'Allou (Commune de Vully-les-Lacs). Toutefois, une bonne nouvelle pour notre groupement : les prix des bois ont augmenté au mois d'août 2021 et ont permis d'augmenter nos recettes. Un contrôle TVA par l'Administration fédérale des contributions s'est déroulé dans nos locaux en avril 2021. Finalement, un groupe de travail a été constitué afin d'élaborer la charte du GFBV. Ce fût chose faite en juin 2021. Cette dernière a été distribuée à tous les membres de notre groupement. A nous, à présent, de mener à bien notre mission et de faire vivre ces valeurs au quotidien.



1. Organes

Le comité s'est réuni à 12 reprises au cours de l'année pour établir le budget 2022, traiter les affaires courantes et adopter les comptes 2021 (*voir en page 9*).

1.1 Comité

À la suite du renouvellement des autorités communales, aux mois d'avril pour le Canton de Fribourg et de juillet pour le Canton de Vaud, le comité se constitue des personnes suivantes :

- M. Albert Pauchard (président) – Commune de Belmont-Broye
- M. Jacques Henchoz (vice-président) – Commune de Payerne
- M. Maxime Corthésy (responsable des finances) – Commune d'Avenches
- Mme Deborah Kaeser – Commune de Faoug
- M. Eric Soutter- Commune de Gletterens
- M. Bernard Rapin – Commune de Grandcour
- M. Sébastien Rossier – Commune de Montagny
- Mme Arlette Beureux – Commune de Vallon
- Mme Claire-Marie Spahr – Commune de Vully-les-Lacs
- M. Vivien Pleines* – Inspecteur des forêts du 6e arrondissement Canton de Vaud
- M. Patrick Rossier* – Chef du 4^e arrondissement forestier Etat de Fribourg
- Mme Alexandra Progin – secrétaire comptable
- M. Pierre-Alain Crausaz* – garde forestier, directeur
- M. Cyril Combremont* – garde forestier
- M. Julien Perey* – garde forestier

**La direction est présente au Comité avec voix consultative.*

1.2 Membres du GFBV

- Commune d'Avenches : 222 ha
- Commune de Belmont-Broye : 63 ha
- Commune de Cudrefin : 78 ha
- Commune de Chevroux : 14 ha
- Commune de Delley-Portalban : 38 ha
- Commune de Faoug : 56 ha
- Commune de Gletterens : 24 ha
- Commune de Grandcour : 79 ha
- Commune de Montagny : 28 ha
- Commune de Payerne : 107 ha
- Commune de Saint-Aubin : 9 ha
- Commune de Trey : 22 ha
- Commune de Vallon : 6 ha
- Commune de Vully-les-Lacs : 117 ha
- Etat de Fribourg : 530 ha
- Etat de Vaud : 583 ha

Au total, le GFBV gère et entretient 1973 hectares de forêts publiques dans la Broye vaudoise et fribourgeoise ainsi que dans le Vully.

2. Personnel

2.1 Direction

La direction du GFBV se compose des personnes suivantes :

- M. Pierre-Alain Crausaz, garde forestier responsable du triage fribourgeois 4.1 (Basse-Broye), directeur du GFBV.
- M. Cyril Combremont, responsable du triage vaudois 6.1 (Avenches-Vully), responsable des infrastructures, de l'informatique et de la biodiversité.
- M. Julien Perey, responsable du triage vaudois 6.2 (Payerne et environs), responsable RH, des machines et du matériel.



La direction est assistée par Mme Alexandra Progin, responsable du secrétariat et de la comptabilité du GFBV.



2.2 Equipe forestière

L'équipe actuelle se compose de :

1 contremaître forestier, 7 forestiers-bûcherons et 1 forestier-bûcheron à temps partiel employé par l'Etat de Fribourg.



*M. David Oguey
contremaître forestier*



*M. Claude Bugnon
forestier-bûcheron*



*M. René Zillweger
forestier-bûcheron*



*M. Nicolas Bruand
forestier-bûcheron*



*M. Gilles Krenger
forestier-bûcheron*



*M. Yohan Plomb
forestier-bûcheron*



*M. Robin Freymond
forestier-bûcheron*



*M. Gillian Waser
forestier-bûcheron*



*M. Jean-Luc Javet
forestier-bûcheron
employé par l'Etat de Fribourg*

2.3 Apprentis

Le GFBV est également reconnu comme entreprise formatrice. A ce titre, elle forme au CFC de forestiers bûcheron 4 apprentis et accueille un jeune en préapprentissage.



*M. Nathan Torche
apprenti de 3^e année*



*M. Fabien Barras
apprenti de 2^e année*



*M. Thibaud Raemy
apprenti de 1^{ère} année*



*M. Julien Brügger
préapprentissage*



*Jeremy Gauderon
apprenti de 2^e année*

A ce jour, le GFBV a déjà formé 5 apprentis. Par 2 fois, ils se sont distingués lors des examens finaux, avec le prix pratique et la note de 6 en bûcheronnage.

2.4 Mouvements durant l'année

Il n'y a eu aucun mouvement dans le personnel en 2021, si ce n'est l'engagement d'un nouvel apprenti au mois d'août. L'ensemble du personnel du GFBV équivaut à 87% EPT.

2.5 Ancienneté

M. Claude Bugnon, forestier-bûcheron, a fêté ses 40 ans de service en 2021.

2.6 Formation

M. Nicolas Bruand a terminé sa formation pour l'acquisition du Brevet fédéral de contremaître forestier avec succès, au mois de novembre 2021.

MM. Samuel Frey et Johann Tobler ont réussi leurs examens de fin d'apprentissage en 2021. M. Frey a effectué sa formation sur le canton de Fribourg et M. Tobler sur le canton de Vaud.

2.7 Distinctions et prix

Nos apprentis n'ont pas reçu de prix en 2021. Ils ont néanmoins obtenu de très bonnes notes, lors de leurs examens.

2.8 Accueil de stagiaires

Le Groupement forestier a accueilli en 2021, quelques 15 jeunes pour effectuer un stage « découverte » ou en vue d'une formation de forestier bûcheron. La plupart étaient domiciliés dans la région de la Broye et du Vully.

3 Activités

Les fortes précipitations du printemps ont été favorables aux plantations et de manière générale aux forêts avec pour conséquence moins d'arbres atteints de bostryches durant la période estivale. La tempête qui s'est abattue sur le Vully à la fin juin, a perturbé la planification des travaux du reste de l'année.

3.1 Plantations

Le Groupement a planté un peu **plus de 11'000 arbres répartis sur 17.5 hectares** de forêt. Préalablement, 9 hectares de ces surfaces ont été préparées par broyage ou mise en tas des branches avec un râteau. La majorité des arbres plantés sont des chênes. Les autres essences sont les suivantes : douglas, mélèze, cerisier, noyer et orme lisse.

3.2 Soins à la jeune forêt

Les soins à la jeune forêt représentent **124 hectares**. D'avril à septembre, le gros des travaux consiste en effet à soigner la jeune forêt. Les missions principales sont :

- de dégager les petits arbres de la ronce et d'autres plantes concurrentielles, dans les jeunes forêts ;
- d'effectuer les soins culturaux afin d'assurer le développement optimal des plus beaux arbres, dans les peuplements plus âgés.

3.3 Exploitation

Le GFBV a exploité **13'543 m³ de bois**. Ils sont répartis de la manière suivante :

- 10'043 m³ de coupes normales ;
- 3'500 m³ de coupes forcées. Ces dernières sont exclusivement liées aux forts vents ainsi qu'aux rares attaques de bostryche.

Durant cet exercice, les entreprises privées avec lesquelles le GFBV collabore se sont vu attribuer l'exploitation de 5'100 m³ ainsi que la majorité du débardage.

3.4 Travaux pour tiers et partenaires

De nombreux travaux pour tiers et pour les membres ont été effectués, durant l'année 2021, par notre équipe forestière. Ils se répartissent de la manière suivante :

- membres du GFBV : 51%
- collectivités publiques (autres services étatiques, Centre des routes nationales, syndicat AF, etc.) : 43%
- propriétaires privés : 6%

L'entretien des mesures compensatoires de l'autoroute A1, tant fribourgeoises que vaudoises, font partie de nos activités en faveur des prestataires externes. Il s'agit de l'entretien des rives et des haies, le fauchage et la plantation de chênes.

3.5 Bois pour les centrales de chauffage à distance

Le Groupement forestier Broye-Vully fournit du bois pour les centrales de chauffage situées à : Domdidier, Montagny et Payerne (armée).

3.6 Tâches étatiques

En plus des activités de gestion des forêts, les gardes forestiers représentent les Cantons de Vaud et de Fribourg pour les tâches d'autorité. Souvent appelées « tâches étatiques », elles regroupent :

- La collaboration avec la centrale du service forestier
- La vulgarisation de la forêt, l'accueil de classes scolaires
- La promotion des ressources forestières
- Les martelages (désignation des arbres à abattre)
- Le conseil et l'autorisation de travaux pour les forêts privées
- L'activité de police (lois forestières et sur la faune)
- La surveillance sanitaire
- La surveillance des dangers naturels
- La promotion et le suivi de la biodiversité

Ce mandat représente 59% du poste de garde forestier pour la partie fribourgeoise et 39% pour chaque garde forestier pour la partie vaudoise.

3.7 Prestations en faveur de la population

En 2021, en raison des conditions sanitaires, le GFBV a organisé peu d'activité. Néanmoins nous avons pu planter « l'arbre des 7 ans » pour la Commune de Montagny et organiser une journée didactique avec le cercle scolaire de Belmont-Broye ou dans la forêt de Belmont, pour les enfants.

L'entretien de sentiers thématiques au bois de Mothey (Faoug) et Châtel (Avenches), l'entretien du sentier mycologique de la Chanéaz (Montagny), les fauchages des sentiers fribourgeois (14km) et de place de pique-nique (Berley (Montagny), Chanéaz (Montagny) et Belmont (Belmont-Broye)) font partie des prestations du GFBV.

4 Infrastructure

4.1 Bâtiment

En juin 2020, un droit distinct permanent (DDP) a été signé avec l'Etat de Fribourg, propriétaire du fonds.

Au mois de juin, une année après l'achèvement de la surélévation du centre forestier, ce dernier a finalement pu être inauguré dans une ambiance conviviale et festive en présence des autorités cantonales et communales.

4.2 Véhicules

Suite à l'assemblée générale de printemps et le vote d'un crédit d'investissement pour l'acquisition d'un véhicule de débardage, la Direction a commandé un NOE 170 6R. L'offre était la plus avantageuse de toutes et l'entreprise de service après-vente détient une succursale à Payerne, ce qui facilite l'entretien de cette machine. La livraison est prévue pour le mois de mai-juin 2022.



Aucun autre véhicule n'a été acquis au cours de l'année 2021.

4.3 Matériel

Le renouvellement du matériel forestier a été assuré durant l'année 2021, sans que le GFBV ait eu recours à d'importantes acquisitions à signaler.

5 Finances

- **Bénéfice** : 302'287 francs
- **Masse salariale** : 1'406'361 francs y compris les charges sociales, indemnités et frais
- **Dettes** : prêt du Fonds d'investissement forestier FIF de 240'000 francs
- **Bilan** : 2'643'320 francs
- **Capitaux propres** :
 - Fonds de gestion en commune des propriétaires : 1'100'000 francs
 - Apport fusion corporation et groupement forestier : 435'899 francs

(en francs)

Coûts directs	1'146'775.99
Prestations de tiers pour les travaux forestiers	721'465.13
Charges de personnel	1'406'361.59
Charges de machines, véhicules, bâtiments, fournitures, prestations de tiers	167'957.76
Autres charges d'exploitation	134'020.38
Produits nets des ventes de biens	1'610'386.87
Prestations pour les membres et tiers	978'863.42
Subventions	377'530.65
Tâches étatiques publiques	261'165.75

Carte du périmètre des forêts gérées par le Groupement forestier Broye-Vully

